



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DÉLIBÉRATION n° 2024/10/119**

Culture

**OBJET :** Demande d'adhésion à  
l'association « Amis de la Fondation  
pour la Mémoire de la Déportation »

**Séance du 14 octobre 2024**  
**Date de convocation : 8 octobre 2024**  
**Membres en exercice : 33**  
**25 présents – 31 votants**  
**Le quorum est atteint.**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze octobre à dix-neuf heures, le conseil municipal de Vauvert (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle Bizet, sous la présidence de Monsieur Jean DENAT, maire en exercice.

**Présents :**

Jean DENAT, Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD, Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET, Emmanuelle GAVANON, Agnès AUGUSTE.

**Absents ayant donné procuration :**

Elisabeth MICHALSKI a donné procuration à Jean DENAT  
Francine CHALMETON a donné procuration à Annick CHOPARD  
Chantal LAIR-LACHAPPELLE a donné procuration à Daniel SALMERON  
René GIMENEZ a donné procuration à Emmanuelle GAVANON  
Serge GARNIER a donné procuration à Jean-Louis MEIZONNET  
Carole CALBA a donné procuration à Agnès AUGUSTE

**Absents :**

Sandrine RIOS  
Jean-Pierre GUSAÏ

En début de séance et en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : **Michel MATIVAL a été élu à l'unanimité** (Jean DENAT(2), Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON (2), Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET(2), Emmanuelle GAVANON (2), Agnès AUGUSTE (2)).

**RAPPORTEUR** : M. Jean DENAT, maire

**EXPOSE** : La commune de Vauvert est profondément attachée à la connaissance de l'Histoire et au devoir de transmission. A cet effet elle prête beaucoup d'attention aux cérémonies commémoratives qui sont l'occasion de rassembler les habitants et d'entretenir le devoir de mémoire. Elle accorde également une place particulière à l'évocation de la Résistance et à la déportation.

C'est ainsi que chaque année, le dernier dimanche d'avril, une manifestation a lieu en l'honneur de la journée nationale du souvenir de la Déportation.

Ces événements renforcent les liens entre les générations, en sensibilisant les plus jeunes aux valeurs républicaines et à l'importance du souvenir des sacrifices du passé.

En 2024, la commune a marqué plusieurs événements historiques lors de ces cérémonies patriotiques. Le 8 mai, la ville a célébré la victoire des alliés et le 26 août une cérémonie a commémoré le 80ème anniversaire de la libération de Vauvert.

En 2025, et plus précisément à l'occasion de la journée nationale du souvenir, la commune de Vauvert inaugurera une nouvelle stèle consacrée à Jean Moulin et à la Résistance.

A cette occasion sera précisément évoqué le souvenir des déportés Vauverdois grâce au travail effectué par la délégation départementale de l'association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.

Ainsi, dans la continuité de son engagement et de sa volonté d'entretenir le devoir de mémoire, la commune souhaite adhérer à l'association Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation. Etant précisé que le coût annuel de l'adhésion est de 60€.

**PROPOSITION** : Il est proposé au conseil municipal :

- D'approuver l'adhésion à l'association Les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.

La dépense sera imputée sur le chapitre 011 compte 6281 fonction 023 service 330.

**DECISION** : Le conseil municipal, oui l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré  
DECIDE

**D'adopter à l'unanimité la proposition du rapporteur** (Jean DENAT(2), Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON (2), Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET(2), Emmanuelle GAVANON (2), Agnès AUGUSTE (2))

**POUR EXTRAIT CONFORME**

A Vauvert, le 14 OCT. 2024

Le maire,

  
Jean DENAT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :

- son dépôt en préfecture le... 17 OCT. 2024
- sa notification le.....
- sa publication le..... 18 OCT. 2024

et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du .....

Pour le maire par délégation,

La directrice générale des services, Yolande Cavalier